

MARSEILLE



LE SCÉNARIO

FORMATIONS 2017 - 2018

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

SOMMAIRE GÉNÉRAL



Le CEFPP en quelques mots	PAGES 2-3
L'action de formation	PAGES 4-5
Public concerné et objectifs	PAGE 6
Modalités de mise en œuvre	PAGE 7
Contenu de l'action	PAGES 8-9
Programme détaillé	PAGES 10-12
Liste des formateurs	PAGES 13-15
Conditions générales de vente	PAGE 16

Durée hebdomadaire des formations	36 heures
Horaires hebdomadaires	9h30-13h30 et 14h30-17h30 (dont 1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation	Marseille - Immeuble Régus
Renseignements	01 40 30 22 35

LE CEFPPF EN QUELQUES MOTS



LE CEFPPF

24 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. **Plus de 5 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.**

La qualification OPQF : la marque du professionnalisme

La Qualification OPQF (délivrée par l'Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation) constitue **une reconnaissance de professionnalisme et engage l'organisme de formation dans une démarche de progrès permanent.** Cette reconnaissance a été obtenue et validée à travers un processus en trois étapes : l'instruction de notre demande par un instructeur professionnel reconnu de la formation professionnelle continue, un avis collégial émis par une commission composée de l'ensemble des instructeurs et enfin la décision d'un comité (comprenant des professionnels, des représentants de clients et un représentant de l'Etat) attribuant la qualification. Pour vous, la qualification est **une aide au choix d'un organisme de formation.**

Le CEFPPF fait **appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations.** Le recours à un grand nombre de ces professionnels – **producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion...** – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « **démarche qualité** », **fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable** des candidats, une **coordination pédagogique** des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, **la contribution d'experts** chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le **suivi post-formation** et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. **Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.**

L'ACTION DE FORMATION



PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. **Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.**

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

LIEU DE FORMATION

Durée hebdomadaire des formations	36 heures
Horaires hebdomadaires	9h30-13h30 et 14h30-17h30 (dont 1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation	Marseille - Immeuble Régus
Renseignements	01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

28, rue du Surmelin 75020 PARIS
Tél. : 01 40 32 41 40

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com



PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Réalisateurs, producteurs, scénaristes de formats courts, script-doctors, monteurs, journalistes, réalisateurs, documentaristes ainsi que les personnes ayant déjà une pratique d'écriture (roman, nouvelle, théâtre, BD, scénario de film d'animation...)

Pré-requis, expérience professionnelle

Niveau Bac+2 minimum ou expérience professionnelle évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPF sur présentation d'un curriculum vitæ.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal

À l'issue de cette formation, les stagiaires auront acquis les fondamentaux de la dramaturgie par le biais d'exercices pratiques et d'analyses filmiques pour entreprendre le développement de leur projet de long métrage grâce à un suivi personnalisé.

Objectifs détaillés

- Apprendre les principes de dramaturgie : les comprendre, les repérer, les appliquer dans l'écriture.
- Développer une fiction longue (à l'état de synopsis ou traitement) et savoir comment la faire aboutir en continuité dialoguée à la suite de l'atelier.
- Connaître le « marché », le fonctionnement global du secteur audiovisuel, toute la chaîne de production d'une fiction.
- Connaître les différentes sources de financement de l'écriture de scénario (résidences d'écriture, CNC, aides régionales, etc.)
- Maîtriser les différents outils de démarchage et de présentation : pitch, synopsis, traitement, continuité dialoguée, note d'intention...
- Savoir comment démarcher un producteur.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	252 heures, soit 35 jours ou encore 7 semaines
Durée hebdomadaire :	36 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF -Immeuble Régus 10 place de la Joliette - 13 567 Marseille
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Date des sessions :	Du 27 novembre 2017 au 26 janvier 2018 (pause du 26 décembre 2017 au 05 janvier 2018)

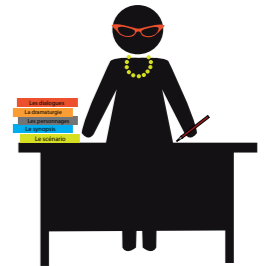
FORMATEURS

Responsable pédagogique :	Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPF
Intervenants :	Philippe BARRIÈRE, chargé de développement Ariane GARDEL, scénariste, chargée de développement

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :	Exposé théorique, exercices pratiques. Développement des projets personnels des stagiaires. Analyse et évaluation des scénarios. Entretiens personnalisés et travaux en sous-groupes à la demande des stagiaires.
Supports fournis aux stagiaires :	Dossier hebdomadaire de documentation.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	- Matériel didactique mis à disposition pour l'exercice de simulation - Salle avec télévision et lecteur DVD, - Vidéoprojecteur
Nombre de stagiaires par poste de travail :	Un poste de travail par stagiaire iMac 5, 17 pouces.
Modalités d'évaluation :	- Par les stagiaires : bilan hebdomadaire sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique. - Par le CEFPF : contrôle continu, questionnaire écrit et pitch du projet face à un jury composé de professionnels en activité.

CONTENU DE L'ACTION



Un scénario, c'est la vision d'un film à venir, pour un public encore inconnu qu'il conviendra de séduire.

La réalisation d'un film repose avant tout sur la créativité des auteurs : mais celle-ci exige une pratique professionnelle fondée, notamment, sur la connaissance des techniques d'écriture propres au cinéma et sur la maîtrise des principales notions de la dramaturgie.

Le programme de formation du CEFPF répond à ce souci de favoriser une expression libre pour des projets réalisables de façon concrète.

C'est ainsi qu'il propose aux stagiaires une « mise en situation » qui reproduit celle de la création d'un film, leur apportant les éléments propices à la détermination de leurs choix et à l'écriture de leur sujet.

Ayant pour objectif de transmettre des méthodes et des techniques de création ou d'évaluation des œuvres, il est adapté à la situation et aux objectifs professionnels de chaque stagiaire, qu'ils recherchent une initiation à l'écriture ou un perfectionnement en dramaturgie.

Faisant alterner théorie et pratique, sa méthode concourt à :

- faire préciser les intentions des stagiaires,
- évaluer les ressources et les pistes de développement de leur idée initiale et de la réalisation de leur projet,
- faire connaître les codes dramaturgiques utilisés pour la construction dramatique de l'œuvre et son développement narratif,
- accompagner le travail individuel de chacun des stagiaires pour amorcer l'écriture de leurs projets, par des travaux collectifs et par des entretiens individuels avec des formateurs expérimentés, effectués à leur demande.

A l'issue de la formation, les stagiaires disposent d'un premier synopsis ou d'un canevas développé.

LA FORMATION SE DÉROULE EN DEUX PARTIES DISTINCTES ET AUTONOMES :

■ LES OUTILS DE LA DRAMATURGIE

126 HEURES

■ ATELIER DE DEVELOPPEMENT DES PROJETS PERSONNELS

126 HEURES



PROGRAMME DÉTAILLÉ



■ LES OUTILS DE LA DRAMATURGIE

126 HEURES

Cette partie permet aux stagiaires d'acquérir l'ensemble des notions et outils de dramaturgie, indispensables à l'écriture de scénarios. Elle inclut un panorama des droits d'auteur, indispensable à quiconque exerce ou souhaite exercer une activité professionnelle en relation avec l'écriture de scénario. Sont traités en détail les thèmes suivants :

■ Introduction

Le rôle du scénariste / Le travail de scénarisation.
La place du récit dans l'œuvre audiovisuelle.
Les différents positionnements possibles du scénariste : film expérimental ou film à récit ?
Les contraintes du scénariste : écrire de l'image, écrire pour les spectateurs, écrire pour un « marché »...
Le besoin de « sens » du spectateur / Son besoin de vivre des émotions par procuration, de « faire l'expérience » d'une histoire.
Vue d'ensemble des principes fondamentaux de la dramaturgie : un début, un milieu, une fin.
Le conflit, au cœur de toutes les œuvres dramatiques
Définition du conflit interne et externe, passif et dynamique, présent ou en perspective.
Rôle et fonction du conflit : intérêt et identification du spectateur.
Écrire de manière conflictuelle.

■ Le début de l'histoire / les prémisses

Les éléments qui constituent la base, les prémisses de l'histoire :
- L'arène de l'histoire.
- La situation initiale ou routine de vie du (ou des) protagoniste(s).
- Le ou les meilleurs protagonistes pour porter l'histoire.
- L'élément déclencheur qui va bouleverser le (ou les) protagoniste(s) de l'histoire et l'emmener vers « l'aventure ».
(Plusieurs approches, choisies parmi celles des grands théoriciens américains et français, seront abordées pour nourrir la réflexion).

■ La caractérisation des personnages

La nécessité de caractériser les personnages d'un film pour créer l'identification du spectateur.
Les différents degrés de caractérisation selon le genre de film choisi.
Les éléments de caractérisation : passé, présent, futur.
La psychologie des personnages (présentation de quelques outils).
La notion de « spectre » ou événement du passé qui hante encore le protagoniste dans le présent.
Le rôle du conflit dans la caractérisation.
Trait de caractère dominant et nuances.
La question de la transformation des personnages... une question de genre mais aussi de philosophie.

■ Le milieu de l'histoire / le cœur

Les éléments constitutifs du cœur de l'histoire :
Le (ou les) objectif(s) conscient(s) ou inconscients du protagoniste.
Les motivations et l'enjeu du protagoniste ou « qu'a-t-il à perdre s'il n'atteint pas son objectif ? ».
Les moyens mis en œuvre par le protagoniste pour atteindre son (ou ses) objectif(s).
Les obstacles rencontrés par le protagoniste dans l'atteinte de son (ou ses) objectif(s).

Les nœuds dramatiques qui relancent l'action, renforcent les obstacles, créent une urgence, densifient l'enjeu... réveillent le spectateur !

■ La fin de l'histoire / le climax

Le « point de vue » de l'auteur
Le dénouement d'une histoire.
Le climax et la résolution.
La montée en crescendo vers le climax.
Pas de bonne fin sans un bon début.
Le happy-end, la fin tragique, la fin nuancée : signification et maniement.
Les structures modifiées : fausse fin et coup de théâtre.
La montée du suspens / le compte-à-rebours.
Réflexion sur le point de vue de l'auteur (qui se situe en partie dans le choix de la fin).

■ La place du spectateur dans le processus narratif

Le spectateur, partenaire officiel du processus narratif.
La préparation et le paiement.
L'ironie dramatique / La surprise / Le mystère.
La nécessité de clarté (des personnages et des éléments de l'intrigue).
Le suspens qui fait participer consciemment le spectateur.
Le sous-texte qui fait participer inconsciemment le spectateur.

■ Structurer son histoire

Les mêmes éléments de dramaturgie pour une multitude de structures possibles.
La structure qui vient de l'intérieur et non de l'extérieur.
La place et le rôle de (ou des) sous-intrigue(s) dans une histoire.

■ La scène et le dialogue

La structure de la scène : un début, un milieu, une fin (aussi !)
La scène conflictuelle.
Le changement de « température » d'une scène.
Les scènes les unes avec les autres.
La présentation de la scène.

■ Le bon et le mauvais dialogue : ce qui les différencie

Dialogue et caractérisation.
Dialogue et informations.
Dialogue et sous-texte.
Dialogue et musicalité.

■ Les outils de démarchage et de présentation

Le pitch dramatique : protagoniste / objectif / promesses de conflit.
Le synopsis.
Le traitement.
La continuité dialoguée.
La note d'intention d'auteur.

■ Bilan de la partie théorique et lancement des projets individuels

Tour de table des participants / Questions et bilan.
Choix des projets qui seront développés dans le cadre de l'atelier.



■ ATELIER DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS PERSONNELS

126 HEURES

Cette deuxième partie a pour vocation de mettre en application les règles de dramaturgie apprises lors de la première partie et de soutenir les stagiaires dans le commencement du développement de leur projet de long métrage, en étant accompagné, « coaché », par le formateur référent.

L'objectif est l'élaboration d'un synopsis détaillé accompagné d'une note d'intention et éventuellement, selon l'avancement du projet, de séquences dialoguées.

La formation allie l'écriture en atelier, favorisant une ambiance de travail interactif, à des séances d'écriture individuelles régulièrement ponctuées par des entretiens personnalisés avec le formateur référent.

Ce travail permet ainsi de réunir l'ensemble des conditions utiles aux participants pour développer efficacement l'écriture de leur projet dans le prolongement de la formation.

Cette deuxième phase de travail (atelier collectif et entretiens individuels) se déroule en plusieurs phases :

- Le formateur référent donne d'abord un « cahier des charges » (ou « canevas ») aux stagiaires, reprenant les principales règles de dramaturgie enseignées dans la première partie du stage. Il s'agit, pour les stagiaires, de s'interroger globalement sur leur intention d'auteur, leur sujet, leur point de vue, mais aussi sur leurs personnages, les objectifs et enjeux, les obstacles, le dénouement, la transformation éventuelle de leurs personnages, etc.

- Une fois ce cahier des charges rempli, le formateur référent organise un tour de table (atelier collectif) afin que chaque stagiaire s'exprime sur son projet. De manière à obtenir quelques retours constructifs de la part du formateur référent, ainsi que des autres stagiaires.

- Jusqu'à l'élaboration d'une première version de synopsis et de note d'intention, les entretiens suivants sont individuels et permettent d'affiner de plus en plus : l'intention de l'auteur, la caractérisation des personnages, la construction de l'intrigue, etc.

Au cours de ce travail d'accompagnement individuel et collectif, chacun des points suivants sera abordé :

■ Analyse globale du projet

Il s'agit dans un premier temps d'évaluer les ressources et les pistes de développement proposées pour chaque projet, à savoir :

- préciser la genèse des projets
- définir la nature de l'inspiration des stagiaires
- déterminer le genre choisi en fonction du sujet

Le formateur est aussi amené à préciser avec chacun des stagiaires les éléments fondamentaux de son sujet, soit :

- Le point de vue de l'auteur
- Le choix du genre
- La nature de l'enjeu
- Le thème
- La structure dramatique
- Le choix du contexte
- Le potentiel du sujet aujourd'hui
- L'impact sur le public

- Les ressources du sujet en fonction du développement envisagé

■ Choix et caractérisation des personnages

- Définition du protagoniste, antagoniste et de l'enjeu qui les oppose.
- Définition des motivations, du but et de la trajectoire de chacun.
- Mise en avant de la nature des conflits et des interactions qui les opposent ou les unissent.
- Caractérisation de chacun des personnages face à son enjeu
- Définition de leur singularité
- Approfondissement de leur psychologie
- Fonctionnement de chaque personnage dans l'histoire

■ La construction dramatique

- mettre en lumière la progression dramatique, en ciblant le conflit dramatique central, les intrigues secondaires, les nœuds dramatiques, les obstacles et les péripéties,
- étudier la construction des scènes et leur enchaînement sur la durée du scénario
- Structuration du séquencier
- Trouver des solutions aux causes de blocages éventuels.

■ Les dialogues

- maîtriser la spécificité des dialogues et du langage cinématographique.

■ Développement

- accompagnement personnalisé pour la rédaction d'un synopsis (ou d'un traitement), d'une note d'intention et de certaines scènes dialoguées.

■ Validation finale pour l'obtention du CP-FFP

En présence du formateur référent, chaque stagiaire présente son projet face à un producteur de long métrage. L'objectif de cette validation est de pouvoir mesurer les progrès accomplis et de valider l'avancée du développement (structure dramatique, force des personnages, cohérence des dialogues etc).

■ Bilan de la formation

Après le face à face avec le producteur, le formateur référent s'entretient une dernière fois avec les stagiaires. D'abord à l'intégralité du groupe pour débriefer de l'entretien avec le producteur, puis individuellement pour réfléchir sur les pistes de travail à envisager pour continuer son développement après la formation.

LISTE DES FORMATEURS



LISTE DES FORMATEURS

PRODUCTION

■ CINÉMA ■

Institutions :

- Sophie BOUDON-VANHILLE (Mairie de Paris)
- Diane CESBRON (Cofiloisirs)
- Elsa COHEN (Conseil Régional Île-de-France)
- Sébastien COLIN (Conseil Régional Île-de-France)
- Elsa COMBY (CNC)
- Caroline COR (CNC)
- Lyliane CROSNIER (MEDIA Desk Paris)
- Catherine DELALANDE (Région Bretagne)
- Morad KERTOBI (CNC)
- Pierre-François PIET (Uni Etoile)
- Anne TUDORET (CNC)

Marketing :

- Olivier BOUTHILLIER
- Jean Patrick FLANDE (Films Média Consultant)
- Christophe KERAMBREN (Blue Helium)
- MARQUES ET FILMS

Producteurs :

- Fabrice BONNIOT
- Frédéric BOURBOULON
- Boudjema DAHMANE
- Aïssa DJABRI
- Camille GENTET
- Elise JALLADEAU
- Christophe KOURDOULY
- Judith LANGEROME
- Mehdi SABBAR
- Corentin SENECHAL

Distribution et vente :

- Daniel CHABANNES (Epicentre)
- Mima FLEURENT (Abares Productions)
- Frédéric MONNEREAU (UIP)

Directeurs de production :

- Fabrice BLANCHO
- Jacques BONTOUX
- Pierre CHALONS
- Béatrice CHAUVIN
- Daniel CHEVALIER
- Hervé DUHAMEL
- Aude GIRARD
- Juliette LAMBOURG
- Jean-Louis NIEUWBOURG
- Philippe ROUX
- Thomas SANTUCCI

- Frédéric SAUVAGNAC
- Marie-Rose VENUTI

Administrateurs de production :

- Anne DEGREMONT
- Frédéric GREENE
- Didier MASSERET
- Corentin SENECHAL

Régisseurs :

- Philippe BAISADOULI
- Sébastien DIDELOT
- Mariève DURAL
- Aurélien GERBAULT
- Stéphan GUILLEMET
- Laurence LAFITEAU
- Pierre-Yves LE STUM

Assistants de production :

- Sophie BA
- Marianne CAMPOS
- Barbara CANOVAS

■ AUDIOVISUEL ■

Institutions :

- Vincent GISBERT (SPECT)
- Maxime PANNETIER (NPA CONSEILS)
- Rémi SAUVAGET (CNC)

Producteurs :

- Hubert BESSON
- Patrick BENEDEK
- Barbara BERNARD
- Marc-André BRUNET
- Takis CANDILIS
- Fabrice CONCA
- Eric DAMAIN
- Emmanuel DAUCE
- Xavier FREQUANT
- Denis HARTNAGEL
- Bénédicte LESAGE
- Flore MONGIN
- Jean-Philippe RAYMOND
- Laurent SEGAL
- Jan VASAK
- Pascal WYN

Chaînes de télévision :

- Stéphane BERTIN
- Marie-Pierre GREGOIRE (ARTE France)
- Jean ROUILLY
- Françoise TSITSICHVILI (ARTE France)
- Hélène VAYSSIERES (ARTE France)

Directeurs de production :

- Cyrille BENCHIMOL
- Laurent CHOMEL
- Anne DEFURNE
- Alexandra KRAWCZYK
- Cédric LACOLLEY
- Frédéric LARY
- Marie MADEC
- Emmanuel MATT

Chargés de production :

- Linda BELKADI
- Christophe BERARD
- Stéphanie DESSAUD-DELAJE
- Alexandre SIMONNET

Avocats, consultants, experts-comptables, compagnies d'assurances :

- Jean-Claude BEINEIX (Assurances Continentales)
- Laurence BENHAMOU
- Claire BOUCHENARD (BCube)
- Céline CUVELIER (Bcube)
- Aurélie KESSOUS
- Henri LARMARAUD
- Myriam LOSEGO (Cabinet Bellan)
- Anne Séverine LUCAS (Gras Savoye)
- Anne-Marie PECORARO
- Philippe POUMARAT
- Eric SANCHEZ (Cabinet Praxor)
- Patrick VILBERT

Intervenants spécialisés, maîtres de conférences :

- Bruno DELARUE
- Barthélemy MARTINON
- Didier SAPAUT
- Françoise TASSERA

PLATEAU

Assistants réalisateurs :

- Patrick ARNISEN
- Jérôme BORENSTEIN
- Olivier BOUFFARD
- Laurent BOURDIER
- Jérôme BRIERE
- Alan CORNO
- Yann CUINET
- Thierry GUERINEL
- Denis IMBERT
- Audrey JANNIN
- Stéphane LECOZ
- Delphine LEMOINE
- Pascal MORUCCI
- Eric PAULIN
- Gilles SIONNET

Décorateurs :

- Laurent ALLAIRE
- Pascal CHATTON
- François CHAUVAUD
- François DELAIRE
- Yves FOURNIER
- Jean-Jacques GERNOLLE
- François-Renaud LABARTHE
- Anne Charlotte VIMONT

Ingénieurs du son :

- Pascal ARMANT
- Nicolas CANTIN
- Pierre EXCOFFIER
- Yves-Marie OMNES
- Xavier PIROELLE
- David RIT
- Didier SAÏN
- Pierre TUCAT

Chefs opérateurs, cadres :

- Pierre AÏM
- Mathieu CZERNICHOW
- Eric GUICHARD
- Thierry JAULT
- André LAFFONT
- Frédéric MARTIAL-WETTER
- Vincent MATHIAS
- Benoît REGNARD
- Jean-Sébastien SEGUIN
- Frédéric SERVE
- Myriam TOUZE
- Frédéric VIAL
- Philippe WELT

Scriptes :

- Nathalie ALQUIER
- Olivia BRUYNOGHE
- Joëlle HERSANT
- Véronique HEUCHENNE
- Charles JODOIN-KEATON
- Sylvie KOECHLIN
- Julie LUPO
- Claire VANDEBEEK

ÉCRITURE & RÉALISATION

Scénaristes, script-doctors :

- Vincent COLONNA
- Benjamin DUPONT JUBIEN
- Nicolas DURAND ZOUKY
- Dan FRANCK
- Hervé HADMAR
- Sabine HOGREL
- Délinda JACOBS
- Flore KOSINETZ
- Julie PONSONNET DEMAY
- Jean-Marie ROTH
- Claude SCASSO

Nouvelles technologies :

- Valérie BOURGOIN CONTY
- Antoine DISLE
- Marc EYCHENNE
- Sylvie GEORGIADIS
- Frédéric JOSUE
- Benoît LABOURDETTE

- Claire LEPROUST
- Alok NANDI
- Vincent PUIG
- Frédéric ROSSIGNOL (Europe Images)
- Annabel ROUX

■ CINÉMA ■

Réalisateurs :

- Thierry BINISTI
- Bruno BONTZOLAKIS
- Mikael BUCH
- Brice CAUVIN
- Harry CLEVEN
- Laurence FERREIRA BARBOSA
- Raphaël JACOULOT
- Denis LARZILLIERE
- Gaël MOREL

■ AUDIOVISUEL ■

Réalisateurs :

- Antoine CAPLIEZ
- Maria-Lucia CASTRILLON
- Jean Teddy FILIPPE
- Delphine LEMOINE
- Emmanuel MALHERBE
- Marie MANDY
- Stéphane MERET
- Serge MEYNARD

COMÉDIENS

Direction d'acteurs, jeu devant la caméra :

- Ludovic BERTHILLOT
- Franck CABOT-DAVID
- Erick DESHORS
- Olivier PARENTY
- Bruno PUTZULU

Agents artistiques, distribution artistique :

- Emmanuel BOUTET
- Sophie LEMAITRE
- Soria MOUFAKKI
- Gérard MOULEVRIER
- Angy PELTIER
- Maya SERRULLA

Communication :

- Béatrice BOURCART
- Suzanne GIRARD
- Florence LLORENS

Critique, journaliste :

- Alexandre LETREN
- Isabelle NATAF

POSTPRODUCTION

- Patrice ABAUL
- Nicolas BACOU
- David CANGARDEL
- Pauline CASALIS
- Cécile CHAGNIAUD
- Catherine CONSTANT-GRISOLET
- Aymeric DUPAS
- Frédéric DORNER
- Eric DURIEZ
- Suzanne FENN
- Hubert Maxime FOURNEAUX
- Pierre GOUPILLON
- Laurence HAMEDI
- Philippe HESLER
- Joel JACOVELLA
- Aurélie LAUMONT
- Anne Marie L'HOTE
- Jean Sébastien LEROUX
- Nicolas LIM
- Frank MONTAGNE
- Hugues NAMUR
- Bridget O'DRISCOLL
- Stéphanie PEDELACQ
- Melissa PETITJEAN
- Julie PICOULEAU
- Catherine RENAULT
- Emmanuel SAJOT
- Catherine STRAGAND
- Frederic THERY
- Nadine VERDIER

■ INFORMATIQUE ■

- Sébastien ABRAHAM
- Julien NEDELEC

C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



www.cefppf.com

Centre Européen de Formation à la Production de Films



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



■ LIEU DE FORMATION

Immeuble Régus
10 place de la Joliette
13 567 Marseille

■ NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

28, rue du Surléon
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 www.facebook.com/CEFPF

